



# Les yeux dans les yeux

Bulletin de réflexions des Jeunes pour la France - n°5

« *L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire* »

Bergson

## Edito

Chères lectrices, chers lecteurs, à quelques semaines de l'échéance électorale, nous vous proposons de réfléchir sur des sujets quelques peu différents. Dans ce cinquième numéro Hector se penche sur la question « Faut-il mettre la bêtise au pouvoir? », question impertinente à première vue mais qui mérite d'être posée. Florence nous explique également comment certains de nos compatriotes se vont vus privés de leur droit de vote en Nouvelle Calédonie, rompant ainsi avec la sacro-sainte « Egalité ». Enfin Ludovic nous propose de lire le dernier ouvrage de Paul-Marie Coûteaux, véritable plaidoyer en faveur de la langue française. Très bonne lecture...

Flavien B.

## *Faut-il mettre la bêtise au pouvoir ?*

On prête, sans doute non sans fondement, un mot historique à Clemenceau. Après la guerre de 1914-18 et le retrait de Raymond Poincaré, alors qu'on s'apprêtait à élire un nouveau Président de la République, on demanda au Père la Victoire, alias le Tigre pour qui il voterait. C'était le temps, sous la troisième République, où le président était élu par le Congrès, c'est-à-dire la Chambre des députés et le Sénat réunis. « Je vote pour le plus bête », répondit-il. Peut-être voulait-il dire par là qu'il voterait pour le plus inoffensif, le plus manipulable. En réalité c'est avec amertume et ironie qu'il s'exprimait ainsi, car lui-même aurait bien aimé couronner sa carrière par le titre de Président de la République. Il méritait cet honneur, mais ses pairs le jugeaient trop intelligent, ils étaient jaloux de cet homme hors du commun, et lui firent comprendre que ce poste n'était pas pour lui. Incidemment, Georges Clemenceau était vendéen, comme un autre homme politique proche de nous, lui aussi connu pour sa fougue, son patriotisme et son dévouement au bien public.

La télévision aidant, il se pourrait bien qu'un certain nombre d'électeurs et d'électrices

soient tentés de faire comme les députés et les sénateurs qui firent de Paul Deschanel le successeur de Poincaré. Voter pour le plus bête, ou la plus bête, c'est, pensent certains, voter pour la personne la plus représentative de l'électorat, la plus participative en quelque sorte, c'est aussi pour voter pour la plus inoffensive. « La sottise est toute bonne », dit Eliante dans *le Misanthrope*. Erreur funeste. D'abord c'est insultant à l'égard du peuple de France que de le considérer comme un ramassis de gogos aisément dupés par une campagne qui doit tout aux techniques publicitaires, rien à la réflexion politique, rien non plus au patriotisme qui devrait pourtant constituer le principal motif de quiconque prétend au pouvoir suprême. (...)

### - Sommaire -

Edito p: 1

Réflexions p: 1 - 2

Lecture du mois p: 4

Espace détente p: 4

« *Il faut rester médiocre pour être populaire* »

Oscar Wilde

D'autre part sottise n'est pas synonyme de bonté. On peut être bête et méchant. Il ne faut pas oublier non plus que la cinquième République n'est pas la troisième ni la quatrième. Le président ou la présidente exerce des pouvoirs en principe réels, même si certains exemples récents ont montré que le titulaire de cette charge faisait trop souvent preuve de pusillanimité, d'absence de vision à long terme, gouvernant à la petite semaine, un œil fixé sur les sondages, l'autre sur le chiffre de manifestants que

des syndicats pourtant peu représentatifs se font fort de mobiliser contre précisément toute tentative de gouverner réellement le pays. En toute état de cause la sottise en haut lieu peut avoir des conséquences désastreuses dans une situation aussi difficile que celle que traverse la France. Si par malheur l'électorat mettait au sommet de l'Etat une personne aussi sottise qu'une dinde, c'est le coq gaulois qui serait dinonné.

**Hector S.**

## ***Nouvelle Calédonie: les Français spoliés de leur droit de vote***

A un peu moins d'un mois et demi avant l'élection présidentielle, le Parlement réuni en congrès le 19 février 2007 dernier s'est prononcé sur trois réformes constitutionnelles. Elles concernaient le statut du chef de l'Etat, l'inscription de l'abolition de la peine de mort dans la constitution et la réforme du corps électoral de la Nouvelle Calédonie. Chacun de ces projets aurait mérité un véritable débat démocratique et un recours au référendum pour trancher ces questions. Or ce n'est pas ce qui a été envisagé par le gouvernement qui, profitant de la focalisation des médias sur la campagne sarko-royaliste, souhaitait entériner ces réformes au plus vite par la voie parlementaire. Il me paraît donc important d'apporter ici un éclairage sur les multiples atteintes portées par la réforme du corps électoral en Nouvelle Calédonie au principe républicain.

Un rappel des faits historiques s'impose pour mieux cerner le scandale que constitue cette modification constitutionnelle. Des membres des deux communautés de ce TOM - les Mélanésiens ou Kanak et les Européens - s'affrontèrent violemment dans les années 1980. En avril 1988, entre les deux tours

de l'élection présidentielle, des membres du parti indépendantiste FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak Socialiste) assassinèrent quatre gendarmes et en prirent vingt-sept autres en otages. L'intervention du GIGN se solda par la mort de deux militaires et de dix-sept preneurs d'otages. Les accords de Matignon de juin 1988 aboutirent au retour au calme en permettant l'administration du TOM par la réunion d'assemblées locales élues et l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Ce dernier aura lieu en 2014 ou en 2018.

Cependant le marchandage ne s'arrêta pas là: à la suite des accords de Nouméa en 1998, le FLNKS obtint la proclamation d'une citoyenneté calédonienne au nom de laquelle les Français installés en Nouvelle Calédonie depuis moins de vingt ans au moment du référendum, ne pourront pas y participer. Ne seront autorisées à voter aux futurs scrutins locaux que les personnes justifiant de dix ans de domicile en Nouvelle-Calédonie au 8 novembre 1998. Dans le même, un « préférence citoyenne » liée à ce nouveau statut a été instaurée, réservant les emplois et certaines prestations aux kanaks.



**« La clémence qui pardonne aux assassins est meurtrière »**

**Shakespeare**

Après de multiples lois visant à mettre en application ces accords, ont une révision de la Constitution en 1998 établie par la voie parlementaire et non référendaire, ce deuxième projet de révision visait à officialiser cette atteinte au principe constitutionnel d'égalité, en écartant du droit de vote des Français résidant dans ce TOM, soit près de 7700 de nos compatriotes privés de tout droit électoral pour les élections provinciales et territoriales. Ce bidouillage du corps électoral arrangerait bien les indépendantistes qui craignent que la présence de nombreux fonctionnaires métropolitains et l'immigration en provenance des pays d'Asie du sud-est ne rendent les Mélanésiens minoritaires dans l'Archipel.

Les socialistes et les verts soutiennent cette révision, souhaitée par Jacques Chirac et son premier Ministre, en arguant de l'obligation de respecter la parole donnée en 1998. Mais quel crédit peut-on accorder à des pactes conclus après des actes terroristes? Dès lors au



nom de quoi reprocher aux indépendantistes corses leur violence et arguer du principe d'indivisibilité de la République? L'inconséquence des politiciens qui se sont succédés sur ce dossier offre aux groupuscules indépendantistes métropolitains, corse ou d'outre-mer, une véritable marche à suivre et la certitude que toute est possible, même l'émiettement de la France.

Quel est l'avenir de l'esprit républicain dans notre pays s'il est d'actualité d'attribuer le droit de vote aux étrangers tout en le confisquant à certains de nos compatriotes sur notre propre territoire? Un sursaut national aux élections présidentielles et législatives est impératif: les libertés que se sont octroyés les différents partis au pouvoir sur notre Constitution et nos valeurs républicaines constituent une menace pour la pérennité de la France.

Florence F.

## *Etre et Parler Français*

Voici un livre d'une puissance extraordinaire ; Ce n'est pas pour rien si des personnages aussi divers que Jacques Julliard ou Jean Sévillia lui ont tressé des lauriers.

Il est d'abord une plongée dans l'univers de la langue. Une sorte de résumé d'anthropologie sur le rôle que tient la langue – ce par quoi on s'exprime – dans la construction de l'être. « Il naît de son père et de sa mère, le petit homme, mais il naît aussi, et n'est tout à fait que par sa langue. » écrit Paul-Marie Coûteaux. Puis : « Notre langue est une conscience, bien devant qu'un instrument de communication » (p. 31). Il en vient alors au thème de son livre : « La si bien dite langue maternelle est ainsi différente de toute autre – car nul n'a plusieurs mères ». En trois phrases, tout est dit.



C'est alors précisément sur le français que se penche l'auteur. Mais la grande nouveauté de l'ouvrage est qu'il lie pleinement cette question à la société française et au rôle politique de la France dans le monde. Pour Paul-Marie Coû-

teaux, il n'est pas question de se lancer dans des querelles linguistiques insipides, mais de penser la langue globalement, c'est-à-dire en politique. Car c'est l'être français tout entier qui tient aujourd'hui à la langue.

Un pays qui perd son langage ne profite pas d'un langage supérieur qui s'impose au monde : il sort simplement de l'histoire. L'Anglais aujourd'hui ne s'est pas répandu par hasard, et la Terre ne va pas vers un monde forcément anglicisé. La vision d'une mondialisation qui unirait les continents tient à une vision très court terme ; si l'anglais - ou plutôt

« *Le langage est la peinture de nos idées.* »

Rivarol



le globish – est aussi présent de nos jours, cela tient principalement au rôle des Etats-Unis. Au 20ème siècle, ceux-ci sont tout simplement devenus un empire, s'étendant par les armes et une force de frappe économique dont se sont servis les politiques. Certes la mondialisation des échanges – qui avaient déjà court dans l'Antiquité – a fortement accéléré le rythme depuis quelques décennies. Mais « un ouvrage d'Yves Eudes, La Conquête des esprits, a décortiqué par le menu l'action culturelle des Etats-Unis, révélant l'étonnant dispositif mixte, à la fois public et privé, mis au service de l'image, de la musique, du spectacle états-uniens. Ceux pour qui l'influence culturelle américaine ne résulterait d'aucune politique volontariste et serait comme tombée du ciel avec le père Noël devraient le relire dix fois » (p. 115). L'influence linguistique en découle tout naturellement.

Paul Marie Coûteaux rappelle que la langue française fut d'abord un puissant instrument de démocratie sous les rois de France : « (...) dès Charles V haranguant au milieu des halles les manants que fourvoyait le prévôt des marchands et cet édit de Villers-Cotterêts qu'il stigmatise au nom du peuple alors que, par lui, au lieu du latin savant des seigneuries et des

clerks, le roi imposait une langue qui lui donnait plus aisément accès aux tribunaux, la langue française fut le premier instrument de la démocratie. Ce que la vieille chanson des maîtres Roland oublie toujours, c'est que le « pouvoir », comme ils disent pour nommer se seul pouvoir d'Etat, est un contre-pouvoir dressé contre les vraies puissances qui disposent de l'intimidation à commencer par l'argent... » (p. 71).

Les mots, qui sont « des instruments de précision », sont aussi des « défenses immunitaires ». Non seulement « Mal nommer les choses, c'est ajouter du désordre au monde » (Albert Camus), mais « Un peuple qui perd ses mots ne s'appartient plus » (p. 146).

Vous l'aurez compris la défense de la langue est tout sauf un combat d'arrière garde, qui serait mené par une poignée des réacs nostalgiques. Il s'agit avant tout d'un combat identitaire dans le sens noble du terme, d'un combat pour défendre la diversité culturelle dans la mondialisation, mais aussi dans la construction européenne. Ce livre de Paul Marie Coûteaux constitue un formidable témoignage de ce qu'il appelle justement « la pensée française » dans toute sa diversité et sa grandeur.

Ludovic



2			5	4	3	
			1		5	9
		3	6			
				8	6	
8	7			9		3
	1	4				
			7	8		
7	3		6			
	4	8	2			1

1	8					5	
				1	4		
				6		9	
2				8	7		
9	8		4		6	2	
		4	3			8	
5			8				
		7	2				
	3					9	4

